

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS



Les données à caractère personnel sont collectées conformément à l'article 22 de la loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses .

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)



SEVESO.LU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Nom ou dénomination sociale : EG RETAIL (LUXEMBOURG) SARL

N° et rue : 103 Bei Der Härewiss

Code postal : L-1141

Localité : LUXEMBOURG

Pays : Grand-Duché de Luxembourg

Site internet : www.eg.group/countries/luxembourg

Téléphone : 00 352 49 61 91

E-mail : NA

Statut "Seveso III"

Établissement soumis aux dispositions "Seveso III" : ☒ OUI ☐ NON

Rapport de sécurité transmis : ☒ OUI ☐ NON Date de transmission : 12/06/2019

Date de la dernière visite d'inspection : 09/02/2022

Où peut-on trouver des informations plus détaillées concernant l'inspection et le plan d'inspection :
(p.ex. site Internet, e-mail)

Pour toute demande, s'adresser :

- soit au responsable des dépôts du Groupe EG: Patrick.Pedica@eg.group +31 6 1367 2090,
- soit auprès du dépôt : EG Retail (Luxembourg), Bei der Härewiss 103, Cessange, L-1141 Luxembourg.

Point de contact pour obtenir des informations plus détaillées sur l'inspection
et le plan d'inspection ou toute autre information pertinente :

(p.ex. e-mail, adresse postale)

Pour toute demande, s'adresser :

- soit au responsable des dépôts du Groupe EG: Patrick.Pedica@eg.group +31 6 1367 2090,
- soit auprès du dépôt : EG Retail (Luxembourg), Bei der Härewiss 103, Cessange, L-1141 Luxembourg.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Présentation de l'établissement

(sous réserve des informations confidentielles)

Dépôt pétrolier SEVESO seuil bas, situé à Hollerich/Cessange, 103 Bei der Härewiss (anciennement rue des Artisans) entre deux voies de chemin de fer, accessible via la rue de Bouillon. Stockage de Gasoil chauffage 50 ppm S max et Gasoil LS 10ppm S max (aussi appelé Gasoil Extra ou Gasoil Non Routier), produits ayant un point d'éclair supérieur à 55 degrés C. Produits reçus de Belgique par camions-citerne, et enlevés au dépôt pour distribution au Grand-Duché.

Installations et produits appartenant à EG Retail (Luxembourg), le gestionnaire sur site est la société Mathey Mazout qui enlève ces produits au dépôt.

Activité opérationnelle relativement faible, l'objectif principal pour EG Retail (Luxembourg) est le stockage de stocks stratégiques tel que demandé par la réglementation sur les stocks stratégiques à maintenir au Grand-Duché.

Description de vos activités, de vos produits fabriqués, etc. :

Réception de Gasoil en camions-citerne venant de Belgique.

Stockage dans 3 réservoirs verticaux d'une capacité totale maximale de 15.600 m³ (2 autres réservoirs ne sont plus utilisés).

Enlèvement des produits par camions-citerne par la société Mathey Mazout qui assure aussi la gestion quotidienne du dépôt.

Il y a également deux petits réservoirs (3000 et 1000 litres) de Gasoil pour le chauffage des locaux, et un cubitainer de 1000 litres d'additif commercial pour le Gasoil de chauffage.

L'ensemble des produits stockés ont tous un point d'éclair supérieur à 55 degrés C. et ils sont difficilement inflammables.

Le dépôt dispose également d'un réservoir vertical de 350.000 litres d'eau pour la protection incendie.

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Information du public

Par quels moyens le public concerné sera-t-il averti, si nécessaire ?

L'alerte incendie consiste en une alarme sonore continue.

En cas d'accident majeur, le public concerné sera averti si nécessaire par les autorités.

Informations sur le comportement approprié à adopter en cas d'accident majeur :

(ou l'indication de l'endroit où ces informations peuvent être consultées électroniquement)

Le risque d'accident majeur est l'incendie - même si heureusement peu probable vu le point d'éclair élevé des produits entreposés.

Ne peuvent intervenir sur le site que les personnes habilitées.

Des informations sur le comportement à adopter sont disponibles sur le site www.seveso.lu, rubrique «Comment réagir ?».

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Substances dangereuses employées qui pourraient donner lieu à un accident majeur

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses
GASOIL DE CHAUFFAGE	P5c E2	1. Danger par ingestion ou inhalation 2. Cancérogénicité 3. Inflammable 4. Toxicité aigüe (inhalation)
GASOIL LS ou EXTRA	Idem	Idem
ADDITIF pour Gasoil	Idem	Idem

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS)

Nom générique de la substance	Catégorie(s) de danger	Principales caractéristiques dangereuses

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS **SEUIL HAUT**)

Dangers liés aux accidents majeurs

Informations générales relatives à la nature des dangers, leurs effets potentiels sur la sécurité et la santé des personnes et sur l'environnement, résumé des principaux types de scénarios d'accidents majeurs et mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

FICHE D'INFORMATION DU PUBLIC

(UNIQUEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SEUIL HAUT)

Obligations de l'exploitant dans le cas d'un accident majeur et d'effets transfrontaliers d'un accident majeur

Notre établissement a pris les mesures adéquates sur le site et a notamment pris contact avec les services d'urgence (CGDIS) pour faire face à des accidents majeurs et en limiter le plus possible les effets :

☐ OUI ☐ NON

Un plan d'urgence externe a été établi pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident :

☐ OUI ☐ NON

En cas d'accident, il est recommandé de suivre les instructions et de répondre aux demandes des services d'urgence (CGDIS). Plus d'informations sur le plan d'urgence externe :

L'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur:

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, quel(s) État(s)?

☐ Allemagne ☐ Belgique ☐ France



Protection des données

Les données à caractère personnel communiquées par l'exploitant sont traitées par l'Inspection du travail et des mines (ITM) en sa qualité de responsable de traitement et en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « Protection des données » du site internet de l'ITM : <https://itm.public.lu/fr/support/protection-donnees.html>.